



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

***Direction départementale
des territoires et de la mer***

Service eau, risques et nature
Unité prévention des risques naturels et technologiques

Affaire suivie par : SERN/PRNT
Mail : ddtm-sern-prnt@herault.gouv.fr
Tél. : 04 34 46 62 13

Montpellier, le 09 Juin 2017

Objet : Commune de LOUPIAN - Camping 'Les Canisses' – Fiche de définition des risques naturels ou technologiques prévisibles

Annexe(s) : Carte Aléa inondation – Carte Aléa incendie de végétation

L'état des lieux des risques suivant a été effectué au regard des différents documents réalisés à ce jour par, ou à la demande de, l'État à sa date d'élaboration. Il n'est effectué que sur le périmètre du camping tel qu'indiqué en pièce jointe et ne concerne pas ses abords ni ses accès, etc.

Cet inventaire, basé sur le document départemental des risques majeurs (DDRM), élaboré par l'État et dont la dernière mise à jour a été faite en 2012, ne tient toutefois pas compte des risques non-significatifs (aucune déclaration d'arrêté de catastrophe naturelle n'a été à ce jour, par exemple réalisée au titre d'une inondation par remontée de nappes dans le département) ou de ceux dont l'évaluation échoit aux communes (ruissellement pluvial).

De même, le risque d'inondation est défini en faisant abstraction des phénomènes susceptibles d'aggraver les débordements ou submersions (embâcles dans le lit des cours d'eau, ruptures d'ouvrages, érosion des berges, coulées de boues, glissements de terrain suites aux intempéries, déplacement de lit mineur...).

Il revient donc à la commune de compléter éventuellement ce recensement par ses propres connaissances.

A) Risques naturels et technologiques auxquels est soumise la commune

Les risques impactant la commune sont listés dans le tableau ci-après. Au regard de chacun est mentionné le document y faisant référence.

Risque	Documents de référence	Observations
Inondation	DDRM PPRI du 25/01/2012 AZI Submersion Marine AZI étangs côtiers Cartographie des EAIP	Dans le DDRM, la commune est classée au niveau de risque Moyen pour le risque inondation par débordement fluvial et Moyen pour le risque Submersion Marine.
Incendie de forêt	Aléa global incendie de forêt sur le département	L'ensemble de la commune est classé au niveau de risque Fort pour le risque Incendie de forêt
Mouvement de terrain	DDRM Cartographie de l'aléa retrait-gonflement des argiles – BRGM Novembre 2005	L'ensemble de la commune est classé au niveau de risque Faible pour le retrait gonflement des argiles, Faible pour la susceptibilité de glissement, Nul à négligeable pour la susceptibilité de chute de blocs et Moyen pour la susceptibilité d'effondrement.
Sismique	DDRM Code de l'Environnement – Art. R 563-1 à 8	L'ensemble de la commune est classé en zone de sismicité Faible (2). La réglementation parasismique s'applique uniquement aux bâtiments nouveaux, seules les catégories importantes de bâtiments sont ciblées.
Tempête	DDRM	Toutes les communes de l'Hérault sont touchées, sans niveau de risque particulier
Transport de matières dangereuses	DDRM	TMD par gazoduc et par route.
Minier	PAC du 18/01/2010 DDRM	Des mines dont l'exploitation a été abandonnée sont présentes sur la commune

Pour information, depuis la loi de 1982, relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles, la commune a fait l'objet d'arrêtés de catastrophes naturelles à 7 reprises dont 4 pour Inondations et coulées de boue en octobre 1990, décembre 1997, septembre 1999, décembre 2002, 1 pour Inondations, coulées de boue et chocs mécaniques liés à l'action des vagues en décembre 1997, 1 pour Inondations, coulées de boue et glissements de terrain en novembre 1984 et 1 pour Tempête en novembre 1982

(Source - <http://macommune.prim.net>)

B) Situation du camping au regard de ces risques

Cet état est réalisé au vu de l'emprise connue à ce jour par la DDTM et jointe à cette fiche.

1) – RISQUE INONDATION :

– Plan de Prévention des Risques d'Inondation - LOUPIAN (PPRi) approuvé le 25/01/2012

La bordure Est du camping est située en limite de zone rouge de précaution RP, secteur inondable soumis à un aléa modéré. La zone rouge de précaution RP a pour principe l'interdiction de toute construction nouvelle afin de ne pas l'exposer à un risque et de préserver les champs d'expansion de crues, y compris l'interdiction d'établir de nouveaux campings et parcs résidentiels de loisirs, et l'interdiction d'augmenter la capacité d'accueil de campings ou PRL existants. Sont également interdits tous remblais, dépôts ou exhaussements.

Le périmètre analysé est hors zone inondable.

– Dans l'Atlas des Zones Inondables par Submersion Marine (AZI-SM) du Languedoc-Roussillon réalisé par la DREAL en avril 2010 et porté à connaissance de la commune le 10/08/2010 :

Le périmètre analysé est hors zone inondable.

– Dans l'Atlas des Zones Inondables (AZI) sur les bassins versants de l'étang de l'Or, des étangs de Thau et de Vic, des étangs de Bages-Sigean et de la Palme de Salse-Leucate et de la côte rocheuse réalisé par la DREAL en avril 2014 :

Le périmètre analysé est hors zone inondable.

– Directive 2007/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23/10/2007, relative à l'évaluation et la gestion des risques d'Inondation, dite « Directive Inondation » :

Le périmètre analysé n'est pas concerné par un Territoire à Risque Important d'inondation (TRI).

– Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles :

Le périmètre analysé se situe dans l'enveloppe approchée des inondations potentielles par Débordement de cours d'eau.

– Données complémentaires :

Le PRL est situé en limite de la zone inondable par la crue de référence du ruisseau de Bourbou.

Tableau récapitulatif :

Document	Terrain concerné ?	Type d'aléa	PHE en m NGF	Caractérisation de l'aléa
PPRI LOUPIAN	Non	Débordement de cours d'eau	-	En limite de zone rouge Rp
AZI Submersion marine	Non	Submersion marine		
AZI sur les bassins versants des étangs de l'Or, de Thau, de Vic, de Bages-Sigean et de la Palme de Salse-Leucate et de la côte rocheuse	Non	Débordement de cours d'eau	-	
EAIP	Oui	Débordement de cours d'eau	-	

2) - *RISQUE INCENDIE DE VÉGÉTATION* :

Document	Terrain concerné ?	Caractérisation de l'aléa	Observations
Aléa global incendie de végétation sur le département	Non	-	

3) - *MOUVEMENT DE TERRAIN* :

Document	Terrain concerné ?	Caractérisation de l'aléa	Observations
Cartographie de l'aléa retrait-gonflement des argiles	Oui	Faible	Étude réalisée en novembre 2005 par le BRGM
DDRM	Chute de Blocs	Non	Nul à négligeable
	Glissement	Oui	
	Effondrement	Oui	Moyen
	Retrait-gonflement des argiles	Oui	Faible

4) - *RISQUE SISMIQUE* :

Document	Terrain concerné ?	Zone de sismicité	Observations
Code de l'Environnement	Oui	Faible (2)	Suivant la nature et leur capacité d'accueil, les bâtiments nouveaux peuvent être soumis à la réglementation anti-sismique.

5) - *RISQUE TEMPETE* :

Document	Terrain concerné ?	Caractérisation du risque
DDRM	Oui	Sans niveau de risque particulier

6) - *TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES, PAR GAZODUC ET PAR ROUTE* :

Document	Terrain concerné ?	Caractérisation de l'aléa	Observations
DDRM	Oui	-	Pas de connaissance à une échelle inférieure au niveau communal.

7) – **RISQUE MINIER** :

Document	Terrain concerné ?	Caractérisation de l'aléa	Observations
PAC du 18/01/2010	Non	-	Exploitation de bauxite de Villeveyrac – Définition et cartographie des aléas - GEODERIS – 21/04/2006 et 03/06/2009
PAC du 18/01/2010	Non		Exploitations de bauxite de Villeveyrac – Révision de la cartographie des aléas miniers suite aux reconnaissances par forages au « hameau de la Gare - GEODERIS – 03/06/2009
DDRM	Oui		Pas de connaissance à une échelle inférieure au niveau communal.

Liste des annexes :

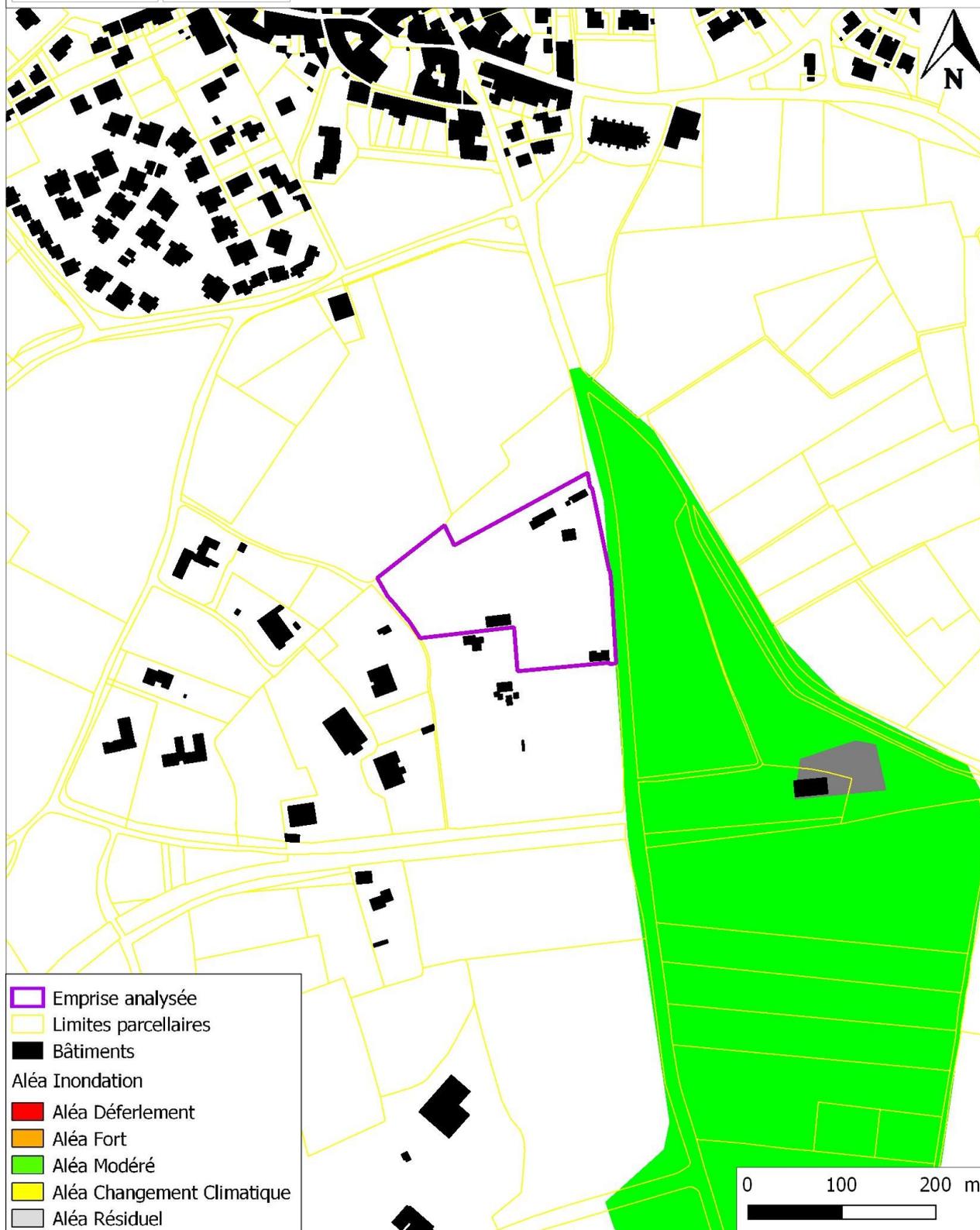
- **Annexe 1 : Extrait cartographique du PPRi approuvé le 25 janvier 2012.**
- **Annexe 2 : Extrait cartographique de l'aléa incendie de végétation**

Date d'établissement de la fiche	Auteur	Contrôle Interne	Contrôle Externe
30/03/2017	Nicole LEROY Ingénieur géomaticien 	Marie POUILLE Ingénieur Gestion et prévention des risques 	Clément ROSSET Responsable QSE 



Direction
départementale des
territoires et de la
mer de l'Hérault

Commune de LOUPIAN - PRL "Les Canisses" Aléa inondation - Extrait PPRI approuvé le 25 janvier 2012





Direction
départementale des
territoires et de la
mer de l'Hérault

Commune de LOUPIAN
PRL "Les Canisses"
Aléa Incendie de végétation

